



Commune de BEAULIEU-SUR-LOIRE

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juillet 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT HUIT JUILLET à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky HECQUET, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LECLERCQ Marie-Christine, LEMAIRE Christiane, BROUSSIN Patricia, GAUCHER Claude, BRETON Nelly, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentées : Monsieur SIGNORET Yannis représenté par Monsieur RAGU Guillaume, Madame COZETTE Laetitia représentée par Madame DESCHAMPS Céline, Madame DELSARTE Séverine représentée par Monsieur LEYOUR Martial, Madame LAURENT Martine représentée par Madame LECLERCQ Marie-Christine.

Absents : CHAILLOUX Marie-Laure.

Les membres du Conseil présents approuvent le procès-verbal du dernier conseil.

Madame Isabelle BERTRAND a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe que le Point 2 a été ajouté à l'ordre du jour suite à la demande récente de la Sous-Préfecture de Montargis, il indique la modification du nombre d'Adjoint au Maire.

1- Acte de notification au Conseil Municipal de la démission d'un membre de sa fonction d'Adjoint et de Conseiller Municipal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision de Monsieur GUEROT Jean-Marc de mettre fin à ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune de Beaulieu-sur-Loire.

Il précise que par courrier en date du 21 juin 2025, Monsieur GUEROT Jean-Marc a adressé sa décision auprès de Monsieur Régis CASTRO, Sous-Préfet de Montargis.

Monsieur le Maire indique que le 15 juillet 2025, Monsieur le Sous-Préfet de Montargis a accepté la démission de Monsieur GUEROT Jean-Marc et en a informé la collectivité.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte de la démission de Monsieur GUEROT Jean-Marc dans sa qualité d'Adjoint et de conseiller municipal.

2- Modification du nombre d'Adjoints au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 23 mai 2020, il a été fixé le nombre d'adjoints à 5, conformément aux articles L 2122-1 ET L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il précise que suite à la démission de Monsieur GUEROT Jean-Marc de ses fonctions d'Adjoint et de conseiller municipal, le nombre d'Adjoints est réduit à 4.

Il indique qu'une fois la démission du poste actée, l'ordre du tableau s'en trouvera automatiquement affecté,

chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouvera promu d'un rang au tableau des adjoints.

Monsieur le Maire rappelle que le principe de parité est respecté.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de fixer à 4 le nombre d'Adjoints au Maire.

Fonction	Prénom-Nom
Maire	M. Jacky HECQUET
1 ^{er} adjoint	M. Hervé JACQUIER
2 ^{ème} adjointe	Mme Céline DESCHAMPS
3 ^{ème} adjointe	Mme Isabelle BERTRAND
4 ^{ème} adjoint	M. Yannis SIGNORET

Le conseil municipal autorise à l'unanimité de fixer le nombre de 4 Adjoints au Maire.

Tour de table

Madame LECLERCQ demande des précisions sur la démission de Monsieur GUEROT. Elle informe que les Bellocéens vont apprendre la démission 8 mois avant les élections. Elle demande si quelque chose ne va pas avec le conseil ou avec Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire informe au conseil municipal que Monsieur GUEROT n'a pas souhaité donner les raisons de sa démission mais les donnera peut-être plus tard. Il affirme qu'il n'y a aucun problème entre eux.

Madame LECLERCQ indique que les administrés vont se poser la question des raisons de sa démission.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'ils ont la possibilité de lui poser la question directement.

Monsieur GAUCHER mentionne qu'il a plusieurs sujets à aborder. Il signale qu'il est impératif que les services techniques effectuent une vérification du pont du lavoir, rue de Pierrefitte. Il y a un grand nombre de camions avec remorques qui passent, ce qui pose problème en dessous du pont. Il signale également un problème avec le pont canal près du camping. Il y a un grand nombre de passages de tracteur avec des bennes pleines. Les services techniques doivent également vérifier en dessous du pont.

Monsieur GAUCHER informe aussi le conseil sur un courrier qu'il a adressé à la DRFIP en 2021, en tant que trésorier mandataire à la retraite, concernant un souhait de démission de sa part. Il lui a été suggéré d'attendre la fin du mandat. Il mentionne qu'il n'est pas en accord avec certaines décisions, d'où ses nombreuses abstentions. Il informe avoir refait de nouveau un courrier à la DRFIP. Il communique également qu'il a décidé de ne plus être membre de la commission des finances communautaire.

Madame LECLERCQ propose aux membres du conseil municipal d'organiser une réunion à huis clos à la fin du mandat pour faire un bilan, et d'inviter les personnes à s'exprimer.

Monsieur GAUCHER est favorable à cette réunion. Il pourra faire parvenir son courrier.

Monsieur le Maire indique que c'est une excellente idée.

Monsieur le Maire indique également qu'il est content de revoir Madame BROUSSIN suite à des soucis de santé.

Madame BERTRAND remercie les personnes qui prennent la parole, et regrette que d'autres ne s'expriment pas.

Elle précise également que concernant le choix des colis de Noël, l'entreprise est en redressement judiciaire. Elle signale qu'il sera nécessaire de faire un nouveau choix pour les colis.

Monsieur RAGU informe qu'au city stade il y a énormément de cassons de verres.

Madame DESCHAMPS souhaite que les services techniques aillent vérifier.

Monsieur LEYOUR fait remarquer qu'après les travaux effectués sur le terrain de tennis, il y a de la terre rouge partout : sur les routes, les trottoirs, etc.

Monsieur le Maire indique que ça ne restera pas comme ça, que ça va être signalé.

Madame LECLERCQ demande quel Adjoint va reprendre les délégations attribuées à M. GUEROT.

Monsieur le Maire informe que c'est lui. Il indique également que Monsieur LEYOUR participe aux réunions travaux avec Jean-François, ainsi que Monsieur BONNEFONT.

Madame LECLERCQ signale que suite à la balade gourmande du vendredi 25 juillet 2025, les randonneurs ont remarqué la nécessité de remettre des tuiles sur le toit du lavoir, rue de Pierrefitte.

Monsieur GAUCHER signale que des cartons sont déposés au pied des colonnes à verres près des services techniques alors que c'est interdit. Il s'interroge sur la solution qui pourrait être apportée à cette problématique.

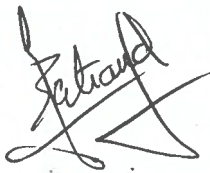
Madame LECLERCQ indique qu'il y a des conteneurs à tri à la salle polyvalente.

Monsieur LEYOUR demande qui s'en occupe.

Madame DESCHAMPS, indique que c'est un problème d'incivilité. Elle informe que c'est un prestataire du Smictom qui s'en charge mais que cela a déjà été signalé.

La séance est levée à 18H25.

La secrétaire de séance
Isabelle BERTRAND



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET